

N° : 2022\_10\_04\_23

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

**SLO**

ID : 005-200067825-20221004-2022\_10\_04\_23-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

**L'an deux mille vingt deux, le quatre octobre à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 41
DATE DE LA CONVOCATION	27/09/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	11/10/2022

**OBJET :**

**Relevé de décisions**

**Étaient présents :**

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian CADO , M. Rémi COSTORIER , M. Michel GAY-PARA , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Guy BONNARDEL

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Claude NEBON procuration à M. Michel GAY-PARA, M. Bernard LONG procuration à Mme Carole LAMBOGLIA, Mme Mélodie GAILLARD procuration à M. Roger GRIMAUD, M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Rolande LESBROS, M. Joël REYNIER procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID, M. Christian HUBAUD procuration à M. Roger DIDIER

**Absent(s) :**

Mme Nicole MAGALLON, M. Rémy ODDOU, M. Thierry PLETAN, M. Benjamin CORTESE, M. Jérôme MAZET, M. Cédryc AUGUSTE, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Marie-Christine LAZARO, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut déléguer au Président un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. Ce même article précise que le Président doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020\_07\_5 du 17 juillet 2020, le Conseil communautaire a ainsi délégué dix-neuf de ses compétences à Monsieur le Président pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil, Monsieur le Président a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

### FINANCES :

#### Accidents dans lesquels ont été impliqués de véhicules communautaires :

Date du sinistre	Type véhicule et service	Circonstances du sinistre	Resp en %	Dégâts	Conclusions
26/2/2022	Bus-TU	Le bus a été percuté par l'autre véhicule qui doublé	0%	1463.38€	Remboursement des dommages
23/2/2022	Bus-TU	L'autre véhicule n'a pas respecté la priorité à droite	0%	785.98	Remboursement des dommages
10/01/2022	Bus-TU	L'autre véhicule nous a heurté à l'arrière	0%	1739€	Remboursement des dommages

### MARCHES PUBLICS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DÉCISION
Réfection des zones de stationnement des semi-remorques à fond mouvant alternatifs (FMA) sur le site du quai de transfert des ordures ménagères de Saint Jean à Gap	SOCIETE EYNAUD TRAVAUX PUBLICS (05000 GAP)	Marché conclu pour un montant global et forfaitaire de 73 280,00 €uros H.T. pour un délai d'exécution de 14 semaines.	29 août 2022
Achat d'un préleveur échantillonneur pour la station d'épuration de GAP	COMETEC (38530 CHAPAREILLAN)	Marché conclu pour un montant de 5 705,90 €uros H.T.	2 août 2022
Achat d'une pompe pour la recirculation des boues stockées dans les clarificateurs de la Station d'Épuration de Gap	SOCIETE XYLEM WATER SOLUTIONS (13127 VITROLLES)	Marché conclu pour un montant de 4 407,80 €uros H.T.	25 juillet 2022
Avenant n°1 au marché n° 2019000102 Gestion de la Déchetterie de PATAC	SOCIETE PROPOLYS (83300 DRAGUIGNAN)	Suspension de l'exécution du marché pendant la durée de fermeture de la déchetterie à compter du 16 août 2022 pour une durée de trois mois pour	19 juillet 2022

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION																
		l'aménagement d'une passerelle dédiée aux véhicules sortants des usagers pour fluidifier et sécuriser la circulation automobile sur la plateforme supérieure. Au titre de dédommagement des charges incombant à la société et sur la proposition de ladite société, la Collectivité versera un montant fixe de 17 211,39 €uros par mois pendant la durée de fermeture.																	
Avenant n°2 au marché n° 2019000102 Gestion de la Déchetterie de PATAC	SOCIETE PROPOLYS (83300 DRAGUIGNAN)	Prestations nouvelles identifiées suite au dépôt par des usagers de déchets dangereux rajoutées au marché : <table border="1" data-bbox="882 898 1254 1406"> <thead> <tr> <th>Matériaux</th> <th>Prix en €uros H.T.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cartouches argon / Co2</td> <td>108,36 €</td> </tr> <tr> <td>Bouteille de propylène</td> <td>126 €</td> </tr> <tr> <td>Cartouche Butane / Propane</td> <td>27,72 €</td> </tr> <tr> <td>Cartouche de Co</td> <td>88,20 €</td> </tr> <tr> <td>Base concentré</td> <td>1 934,06 €</td> </tr> </tbody> </table> Le prix unitaire à la tonne des huiles de vidanges est modifié comme suit : <table border="1" data-bbox="882 1626 1254 1783"> <thead> <tr> <th>Matériaux</th> <th>Prix en €uros H.T.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Huiles de vidange</td> <td>0 €</td> </tr> </tbody> </table>	Matériaux	Prix en €uros H.T.	Cartouches argon / Co2	108,36 €	Bouteille de propylène	126 €	Cartouche Butane / Propane	27,72 €	Cartouche de Co	88,20 €	Base concentré	1 934,06 €	Matériaux	Prix en €uros H.T.	Huiles de vidange	0 €	19 juillet 2022
Matériaux	Prix en €uros H.T.																		
Cartouches argon / Co2	108,36 €																		
Bouteille de propylène	126 €																		
Cartouche Butane / Propane	27,72 €																		
Cartouche de Co	88,20 €																		
Base concentré	1 934,06 €																		
Matériaux	Prix en €uros H.T.																		
Huiles de vidange	0 €																		
Acquisition d'une caméra sur chariot pour l'inspection des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales	SOCIETE ROV DEVELOPPEMENT (13702 LA CIOTAT CEDEX)	Marché sans publicité ni mise en concurrence pour un montant de 32 638,80 €uros H.T. conclu pour une durée de 4 mois à compter de la date de l'accusé de réception de sa notification.	13 juillet 2022																
Fourniture des repas en liaison	SARL ESMIEU	Le présent marché est conclu	5 juillet 2022																

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
chaude Lot n°2 (confection et livraison) pour les enfants de l'Accueil de Loisirs de la Communauté d'Agglomération de GAP - TALLARD - DURANCE sur le site de Tallard (Ecole de Saint Exupéry)	CYRILLE (05190 LA PLAINE DE THEUS)	pour les périodes suivantes : Du 18 juillet 2022 au 12 août 2022 et du 17 au 28 avril 2023 selon les quantités estimatives suivantes : 2 540 repas au pris unitaire de 4,22 €uros H.T. Le montant minimum pouvant être commandé sur l'ensemble de la période est de 1 900 repas et au maximum)	
Achat d'un outil de diagnostic de marque JALTES pour la maintenance des bus	AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION (0500 GAP)	Marché sans publicité ni mise en concurrence pour un montant de 6 994,30 €uros H.T.	1er juillet 2022
Réparation de la grue du camion benne à ordures ménagères EVOLUPAX 8497LC05	JOUGLARD GILLES (05000 GAP)	Marché conclu pour un montant total de 36 386,94 €uros H.T.	1er juillet 2022
Réparation du palan du compost de la Station d'Épuration de GAP	SOCIETE VEFOUR (38220 VIZILLE)	Marché sans publicité ni mise en concurrence pour un montant de 28 680,00 €uros H.T.	27 juin 2022
Gestion et entretien des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs des gens du voyage avec la société SAINT NABOR SERVICES (57500 SAINT-AVOLD).	SAINT NABOR SERVICES (57500 SAINT-AVOLD)	Tranche ferme et première reconduction : montant annuel = 79 751,42 €uros H.T. - reconduction de 6 mois = 39 875,71 €uros H.T. - Tranche optionnelle : montant annuel de 600,00 €uros H.T. - reconduction pour 6 mois : 400,00 €uros H.T. Durée du marché : le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois, reconductible 1 fois pour 12 mois et une fois 6 mois. Le marché a une durée totale de 30 mois.	21 juin 2022

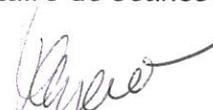
**Le conseil communautaire prend acte.**

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Marie-Christine LAZARO

Transmis en Préfecture le : **14 OCT. 2022**  
Affiché ou publié le : **14 OCT. 2022**

